

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Fermeture exceptionnelle de la Direction Départementale des Territoires

Les services de la Direction départementale des territoires seront exceptionnellement fermés au public le :

**mardi 7 juin (matin)**

Vous pouvez consulter toutes les informations relatives à vos démarches administratives

- sur l'Internet Départemental de l'Etat : <http://www.gers.gouv.fr>
- au 3939 ALLO SERVICE PUBLIC

